

Le magazine d'information

lagord



Bilans-perspectives
à mi-mandat



lagord.fr



N°91
JUN
2023



Retour en images



▲ Inauguration de la rue des Cerisiers



▲ CréActives



▲ Espaces verts



▲ Téléthon lagordais



▲ Nouvelle équipe municipale



▲ Halloween



▲ Coupe d'Europe



▲ Etrences du CCAS



▲ Tour de France



▲ Sobriété énergétique



▲ Diplômés CFA



▲ Rentrée scolaire



▲ Inauguration de la voie verte



▲ Magie de Noël



▲ Nouveaux Lagordais



▲ Distribution de masques

” La participation citoyenne reste indispensable pour partager l’avenir de Lagord dans un monde qui bouge

Via le magazine estival que vous avez entre les mains, l’équipe municipale a souhaité vous présenter, à mi-mandat, un bilan exhaustif des travaux réalisés et certaines perspectives envisagées pour notre commune. Ainsi, au fil des pages, vous pourrez prendre connaissance des principaux projets lagordais pour les années à venir et juger également de ceux qui ont été menés depuis 2020.



D’autres actions pour améliorer notre cadre de vie

- Accompagner les associations lagordaises pour que les nuisances sonores dues au trafic aérien, concernant principalement l’aviation légère, soient diminuées.
- Lutter, avec la Communauté d’Agglomération de La Rochelle, contre l’usage invasif des pesticides en agriculture.
- Demander à la Préfecture de baisser la vitesse autorisée sur la rocade à 70 km/h pour minimiser les émissions toxiques et le bruit qui en émanent.

A titre personnel, je me réjouis de constater que l’action municipale colle fidèlement aux engagements que nous avons pris lors de la présentation de notre programme : accueillir de jeunes ménages aux moyens plus modestes, favoriser la participation citoyenne dans la vie de notre cité, développer une offre culturelle et d’animations ambitieuse, protéger les plus fragiles d’entre nous, poursuivre un soutien équitable à tous les quartiers, mais aussi tenir un message fort et entendu au sein de notre communauté d’agglomération, notamment pour accompagner et contribuer la démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone.

Cependant, le dérèglement climatique, la crise de la covid, la guerre en Ukraine et l’augmentation spectaculaire des coûts de l’énergie sont venus fortement bouleverser, et ce pour toutes les communes, les équilibres financiers. C’est pourquoi, après deux décennies de stagnation de nos taux d’imposition, le conseil municipal de Lagord a dû cette année procéder à une augmentation de ceux-ci. S’ils restent inférieurs à ceux pratiqués dans de nombreuses villes voisines, ces nouveaux taux se révèlent indispensables pour faire face à des investissements majeurs : une nouvelle école maternelle, de nouvelles pistes cyclables structurantes, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, ou encore le règlement de la facture énergétique inévitablement en hausse. Nous sommes bien conscients de l’effort que nous devons tous consentir, et espérons que vous en comprendrez l’enjeu.



Notre monde change, nos habitudes sont bousculées et nous devons accompagner ce changement à l’échelle de notre commune pour qu’il ne soit pas trop brutal. Créer de nouveaux logements, densifier la ville s’avère incontournable. C’est une réponse pour contrer la chute de notre démographie et le vieillissement de notre population, pour éviter les fermetures de classes, mais aussi

pour mettre en application la loi Climat et Résilience qui va nous empêcher de manière drastique de consommer des espaces agricoles et naturels pour les remplacer, les artificialiser par un urbanisme débridé. Nous n’avons plus le choix et toutes les communes sont désormais confrontées à cette obligation.

Aussi, cela rend la concertation et la participation citoyenne d’autant plus importantes pour partager l’avenir de Lagord. A ce titre, le conseil municipal vient de délibérer pour créer une assemblée citoyenne, qui viendra notamment compléter l’action des comités de quartier, mais également celle du conseil des jeunes en voie de renouvellement.

Entouré de l’ensemble des élus lagordais, j’aurai bien sûr l’occasion d’échanger sur tous ces sujets lors des rencontres que nous organisons régulièrement avec la population, les comités de quartier, les associations...

A bientôt donc et bel été à vous tous !

Antoine Grau

Maire de Lagord et 1^{er} Vice-Président de la CdA de La Rochelle

Démocratie participative / Communication

” La démocratie participative, fil conducteur d'une action publique, politique et transversale



■ **Bruno Martin**
premier adjoint en charge de la démocratie participative, de la citoyenneté, de la communication et des ressources humaines

La démocratie participative est un axe politique fort et transversal porté par l'équipe municipale actuelle. Il fait suite à la démarche fortement engagée durant le mandat précédent.

Cela se traduit tout particulièrement par notre volonté d'impliquer les habitants dans la vie de la cité, soit en devenant acteur au sein d'instances créées ou à créer, soit en permettant d'intervenir, de nous interroger par l'intermédiaire de réunions publiques au plus près des habitants, où pas moins de quinze questions ont été posées lors de ces derniers rendez-vous. Ces instances, ces réunions publiques visent à dynamiser la démocratie locale, valorisant l'expression citoyenne qui fait vivre le lien et le partage entre les habitants et les représentants de la commune ; une approche que les élus recherchent au quotidien.

■ POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE DES HABITANTS

Notre commune dispose d'un large tissu d'associations de citoyens impliqués dans les projets de la ville, comme les comités de quartiers ou le centre socio-culturel, les associations sportives qui œuvrent notamment pour une meilleure reconnaissance de Lagord à l'échelle de l'agglomération, et puis ces nouvelles associations qui ont vu le jour ces derniers mois et cherchent à impliquer les citoyens lagordais comme acteurs essentiels de la démocratie participative. Au total, ce sont plus de 350 lagordais, impliqués à différents titres et sur différentes fonctions qui participent activement au développement de projets d'intérêt général. Il est important ici de les remercier de leur investissement bénévole dans l'intérêt collectif des habitants de notre commune.

Notre commune cherche autant que possible la participation des habitants. Nous souhaitons pour ce

faire la mise en place d'instances de coopération visant à dynamiser la démocratie locale. Parfois, il convient d'expérimenter avant de trouver la bonne démarche.

Cela s'est notamment traduit depuis le début de mandat par la mise en place :

- D'un « comité d'éthique » pour lequel nous avons redéfini ses modalités d'intervention pour donner suite à l'expérience du mandat précédent,
- D'un « conseil de parents » à la crèche pour lequel nous sommes en phase d'expérimentation.
- D'un « focus groupe » dans le cadre de la réflexion « Lagord 2040 », ce qui a permis la création d'un pacte territorial partagé,
- D'un « budget participatif ». L'expérience de la première année nous a conduits tout naturellement à poursuivre cet engagement de campagne,
- D'une réflexion pour créer une assemblée citoyenne, le conseil municipal en ayant déjà validé les principes généraux.
- De « permanences d'élus » au sein des quartiers. Pour donner suite à cette première expérience, elles vont être réinterrogées dans leur format et renouvelées au cours du dernier trimestre 2023.

Dès le début du mandat, nous avons également mis en place « les questions des Lagordais » lorsque nous n'étions pas en mesure d'accueillir ces derniers lors des séances du conseil municipal. Ainsi, plus d'une centaine de questions ont été abordées dans ce cadre, la démarche faisant désormais partie aujourd'hui des réunions du conseil municipal, et donc des comptes-rendus qui en résultent. Cela prouve l'importance que l'on confère à ces échanges directs.

Ces différents dispositifs permettent ou permettront aux citoyens de participer à des diagnostics, faire des propositions, échanger, prioriser, inventer, co-construire, observer, vérifier, informer et partager ; en clair, d'être acteurs de la vie politique publique locale. Pour autant, pour être fécondes, les démarches de participation citoyenne réclament de la transparence, de l'écoute, du respect, mais aussi l'instauration d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes. A noter que l'équipe municipale a créé un service spécifique et transversal concernant la démocratie participative montrant, s'il en était encore besoin, qu'elle souhaite poursuivre son engagement dans ce domaine.





” Pour tout savoir sur Lagord

Billet et magazine, site internet, page Facebook, compte Instagram, application mobile, réseaux d'affichage : autant de supports de communication qui permettent aux Lagordais de suivre quotidiennement l'actualité de leur commune.



« Parce que chaque habitant possède une boîte aux lettres, la distribution périodique des bulletins municipaux à domicile, soient 4 Billets et 2 magazines d'actualité par an, reste le meilleur moyen d'informer tous les Lagordais de ce qui se passe sur le territoire de leur commune. Projets, évènements, animations, actualité des associations locales... : tout ce qu'il faut savoir sur Lagord se trouve aussi sur le site internet et la page Facebook de la mairie, cette dernière étant animée très régulièrement et comptabilisant aujourd'hui près de 2000 abonnés. Déjà téléchargée par 846 personnes, l'application mobile PanneauPocket diffuse, elle, des

messages d'alerte tout en relayant les principales informations municipales.

■ EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Ouvert depuis quelques mois et dédié plus spécifiquement à l'image, le compte Instagram de la Ville affiche, lui, 384 abonnés à ce jour.

Media destiné aux quelques 800 abonnés de la médiathèque, l'Infolettre diffusée tous les deux mois constitue, de son côté, un précieux creuset d'informations culturelles locales.

Si la retransmission, sur la chaîne Youtube de Lagord, des conseils municipaux permet de suivre en direct

les débats et constitue un vrai plus, nous connaissons notre marge de progression dans ce domaine.

Dans le même ordre d'idées, l'agenda présent sur notre site internet devrait être prochainement activé, un projet collaboratif étant en cours avec la CdA.

Des panneaux lumineux implantés en 3 lieux de la commune, des panneaux-roseaux disposés au plus près des zones de passage de la population, le réseau d'affichage Decaux et des flyers distribués régulièrement dans une vingtaine de points-contacts complètent le dispositif de communication à destination des Lagordais. »

Développement durable



” La transition écologique nous concerne tous



■ **Anne-Laure Grivot**
deuxième adjointe en charge
de la transition écologique
et de l'adaptation de la
commune aux objectifs
« La Rochelle Territoire
Zéro Carbone »

Par les nombreuses actions engagées, Lagord se veut acteur, avec ses habitants, de la lutte contre le dérèglement climatique et de la protection de la biodiversité.

La transition écologique... 2 mots apparus relativement récemment dans les communes. Car la situation s'aggrave et nous devons agir rapidement. Les scientifiques nous informent et nous donnent des clefs. Les saisir, c'est offrir un avenir plus serein pour nos enfants. Et permettre de nous rapprocher, de réinventer demain, de vivre plus simplement, ensemble.

Une ville comme Lagord constitue un « *champ d'expérimentations* » à taille humaine, avec cette possibilité de travailler à toutes les échelles, de l'individuel au collectif, en lien avec le projet structurant « *La Rochelle Territoire Zéro Carbone* ».

A la mairie, la transition écologique s'invite dans tous les services, avec tous les élus et agents. Au pôle « *cadre de vie* » par exemple, avec l'accélération du passage en led (120 000 € d'investissement en 2023, avec un objectif de 100 % led à 4 ans), l'éclairage public éteint dès 22h, mais aussi les bâtiments rénovés, incluant une démarche « *bâtiment durable* »



pour les projets d'agrandissement et de réhabilitation des écoles. Sur les routes, avec plus de zones 20 pour un partage de l'espace public en toute tranquillité, et de nouvelles pistes cyclables structurantes (avenue du 8 Mai 1945, liaisons Lagord-Nieul, Lagord-L'Houmeau).

■ UNE ÉCO-RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Dans les rues aussi, avec des graines qui poussent, embellissent la ville et repoussent le bitume (grâce à vous, merci !), avec des balades citoyennes pour embellir Lagord et réduire les déchets, avec des arbres qui poussent toujours plus nombreux

(3 plantés pour 1 abattu - parce que malade ou en fin de vie) et de plus en plus de fruitiers, avec une réflexion poussée sur la gestion de l'eau et sur les espèces plantées, compatibles avec le changement climatique, avec enfin une concrétisation de projets d'agriculture urbaine sur Atlantech et le Lignon/La Descenderie.

Créés en 2018, les jardins partagés « *Les 3 hiboux* », font le plein, et c'est tant mieux. La transition est aussi dans chaque manifestation, avec une charte « *éco-responsable* ». Elle trouve également sa place dans les plats de vos enfants à la cantine, avec davantage de bio, de végétal et d'aliments provenant de circuits courts. (N'hésitez pas à consulter les menus sur le portail famille en lien sur le site internet de la mairie).

Cette transition écologique est aussi dans vos mains, grâce par exemple à des projets issus du budget participatif et tous autour du végétal (mini-forêt rue de l'Ebeaupin, place des Sorbiers revisitée et boulodrome sous les arbres rue des Chaumes). Cette liste n'est pas exhaustive mais se veut juste un reflet de cette transversalité et volonté de travailler avec tous. Alors, si vous avez envie d'apporter (encore plus) votre pierre à cet immense défi, faites-nous signe ! Ensemble, nous serons plus forts et assurément plus heureux. Merci d'avance.





■ **Jérémie Machemy**
conseiller délégué en
charge des actions de
proximité dans le domaine
du développement durable

” Favoriser un engagement citoyen encore plus accompli

Au cœur du projet politique pour la préservation de notre environnement, l'engagement des citoyens en faveur d'un développement plus durable s'est matérialisé par des balades citoyennes et une opération intitulée «trottoirs fleuris». Des initiatives qui devraient s'inscrire dans la durée et en appeler d'autres.



Depuis l'été 2020, plus d'une centaine de Lagordais(es) ont participé à une balade citoyenne. Attirant à chaque fois de nouvelles personnes, des plus jeunes aux plus âgés, celles-ci sont équipées en matériel de collecte par la Ville, parfois également par l'association Surfrider qui milite notamment pour le nettoyage de nos côtes. Constat encourageant : les volumes de déchets diminuent au fur et à mesure des opérations. Au printemps 2022, nous avons revisité l'initiative de la précédente mandature pour le fleurissement des trottoirs. En remplaçant la

découpe d'une bande de trottoir par la distribution de graines à planter dans les interstices, nous avons pu toucher beaucoup plus d'habitants.

■ TROTTOIRS FLEURIS

Ce faisant, les agents des espaces verts ont rencontré la population lors des marchés, ont beaucoup échangé sur leur travail, leurs connaissances et leur savoir-faire. Accompagnés des élus, ces derniers ont aussi expliqué les raisons conduisant à l'arrêt des pesticides, et les avantages perçus par notre commune. Cela a également permis de sortir de manière constructive d'un débat sur les «mauvaises» herbes qui poussent sur les trottoirs. En outre, cette action est devenue un petit marqueur de notre commune au sein de la CdA. De nature modeste, ces initiatives doivent s'inscrire dans la durée... et même, nous dépasser !

A venir, nous souhaitons favoriser un engagement citoyen encore plus accompli. C'est le sens des référents développement durable que nous souhaitons pouvoir prochainement identifier pour prolonger ce bel élan citoyen et démultiplier les actions en faveur d'un développement plus durable.



Cadre de vie



” Lagord, une ville où il fait bon vivre

Espaces verts, propreté urbaine, voirie, bâtiments communaux, cimetière : autant de secteurs d'activité et de lieux où les projets ont fleuri ces dernières années et vont continuer à s'épanouir.

■ ESPACES VERTS

Pendant le confinement, la nature a repris ses droits. Les adventices sont apparues un peu partout. La biodiversité s'est développée sur toute la commune. Après une période d'activité limitée, confinement oblige, toutes les équipes du CTM (Centre Technique Municipal) étaient heureuses de se retrouver pour redonner une image plus conforme de la commune, en maîtrisant à nouveau la nature qui s'était étendue sur le territoire de Lagord et ce, dans le respect de la biodiversité et des engagements pris concernant le LRTZC (La Rochelle territoire zéro carbone) ; fauchage tardif, tonte différenciée, 3 arbres plantés par arbre abattu (au total, 154 arbres ont été plantés sur la commune), préférence aux plantes peu gourmandes en eau, arrêt des arrosages automatiques sauf sur quelques parterres de fleurs comme à la mairie et au square des Echassiers, plantation d'une mini forêt...). Tous ces efforts ont permis à la commune de conserver son label « 3 Fleurs », de retenir 4 parcs classés « refuge LPO » (Ligue de Protection des Oiseaux) et d'augmenter les îlots de fraîcheur sur la commune.



■ **Philippe Guignouard**
septième adjoint en charge
de la voirie, des espaces
verts, des bâtiments
communaux et du cimetière



■ VOIRIE ET PROPRETÉ URBAINE

Des poubelles urbaines ont été mises en place dans les squares, les parcs et aux arrêts de bus, soient au total 50 poubelles supplémentaires. Chaque semaine, ce sont 10 grands containers de 650 litres qui sont collectés par les agents municipaux dédiés, soit presque 1,5m3 de déchets par jour produits par les habitants et les usagers de la commune.

Depuis 2020, de nombreux travaux de voirie ont été terminés et d'autres ont été entrepris. On citera en particulier la réception de la piste cyclable du Fief Rose, la rénovation complète des rues des Cerisiers et des Cigognes avec piste cyclable double sens, de celle du chemin du Fief de Marans, la continuité de la piste cyclable du 8 mai 1945, entre la rue du Fief Nouveau et le parc P+R des Greffières, la réhabilitation totale de la chaussée du pont Georges Triaud à la Descenderie.

Des zones 20 ont été mises en place, dans le secteur de la mairie d'une part, dans le secteur du groupe scolaire du Treuil des Filles et du centre commercial des Oiseaux de mer d'autre part. Le but : apaiser la circulation des véhicules en donnant la priorité aux piétons.

Nous avons également fait l'acquisition de 2 radars mobiles et d'un compteur pneumatique autonomes, permettant d'effectuer des mesures de trafic et de vitesse sur les différents axes de



La piste cyclable de l'avenue du 8 mai 1945 en construction...

la commune et de repenser éventuellement à différents modes de circulation pour en améliorer la sécurité. C'est ainsi que nous avons décidé, en accord avec les riverains, de rendre la rue du Pas des Chèvres à sens unique montant, cette installation étant programmée dans les prochaines semaines.

Des travaux de sécurisation d'entrée de ville au Bois d'Huré ont également été réalisés, avec une limitation à 50 km/h favorisée par des bandes rugueuses et un rappel de signalisation verticale d'entrée dans une zone 30.

Un traitement annuel de la chaussée est réalisé, qui permet non seulement de rendre le revêtement de la rue étanche en bouchant les fissures, mais aussi de maintenir la structure de chaussée en bon état. Le dernier diagnostic de chaussée, rendu il y a quelques mois, confirme une structure de chaussée saine sur l'ensemble de la commune. Pour autant, certains revêtements de surface vont être repris comme, entre autres, ceux de la rue du Treuil des Filles et de l'avenue des Corsaires.

■ BÂTIMENTS COMMUNAUX

En tout début de mandat, nous avons avec bonheur retrouvé l'usage de la salle polyvalente après



Des salles municipales réouvertes aux habitants.

de longs travaux de rénovation de sa structure. Les habitants et associations ont désormais tout loisir de louer cet espace remarquable. Beaucoup d'entretiens courants ont été réalisés dans les bâtiments communaux, principalement dans les écoles et les salles municipales, par les agents du CTM : les peintures, les menuiseries, la maçonnerie ou encore l'électricité. Par ailleurs, la moitié des luminaires des bâtiments communaux ont été remplacés par des pavés LED, très économiques en consommation d'énergie.

Concernant les autres projets menés à bien, l'espace d'accueil à l'intérieur de la mairie a été repensée, pendant que les salles municipales Gaston-Gaillard et du Lignon ont été remises à disposition des habitants. De même, des aména-



... et celle de la rue des Cerisiers finalisée.

gements ont été réalisés sur les chemins en bois du square des Echassiers et sur les passerelles bois du parc Charier par la mise en place de dalles en tôle antidérapantes noires et blanches vissées en damier, créant ainsi de nouveaux espaces de jeux sécurisés pour les enfants.

Par ailleurs, 9 défibrillateurs, dont 8 accessibles au grand public, ont été installés sur la commune.

■ CIMETIÈRE

Enfin, après une première réunion d'échanges avec les habitants, l'équipe municipale a voté un budget pour lancer des études sur l'aménagement de l'extension du cimetière, notamment en espace paysager. Ce sera là un nouveau projet collaboratif à concevoir avec les Lagordais.

Selon le palmarès « Villes et Villages où il fait bon vivre en 2023 », Lagord est la 3^e ville où il fait bon vivre en Charente-Maritime : cela constitue un véritable encouragement à poursuivre nos efforts.

Jeunesse



” Mettre la jeunesse au cœur de nos projets



■ **Samantha Chervet**
conseillère déléguée en
charge de la jeunesse

Forte d'une modernisation et diversification considérables de l'offre de services existante proposée aux enfants, aux jeunes et aux familles, l'équipe municipale actuelle s'attache à maintenir cette dynamique en consolidant et en développant les partenariats et actions définis dans le cadre du Projet Éducatif de Lagord (PEdL 2022-2026 disponible sur le site de la mairie de Lagord). Avec les premières années constructives de la mandature, de belles perspectives s'ouvrent pour notre jeunesse actuelle et à venir.



2020 : contraints par les événements de cette année marquante, les jeunes élus du Conseil des Jeunes (CMJ) continuent à mettre en œuvre le projet de sensibilisation à la Sécurité Routière initié en 2019, tout en développant de nouvelles actions (collectes de déchets, réflexion autour de projets d'embellissement des espaces publics...). Des sorties et activités sont proposées aux jeunes sur les temps périscolaires, extra scolaires et de vacances, pendant que certaines actions sont menées conjointement avec le Centre socio-culturel (festiprev, camps ado, promeneur du net, animation au collège).

En 2021 : les panneaux de sensibilisation à la Sécurité routière préparés par les jeunes élus du CMJ sont installés sur toutes les zones 20 et 30 de la commune, un transformateur électrique est décoré à leur initiative et ils sont ambassadeurs de plusieurs projets portés par la commune :

trottoirs fleuris, collectes de déchets... Dans le même temps, la forte baisse de fréquentation de la Maison des Jeunes depuis plusieurs années, ainsi que l'évolution des besoins des jeunes et du pôle enfance - jeunesse, incitent l'équipe municipale à repenser son projet politique à destination de tous les jeunes du territoire, qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants ou jeunes adultes.

Depuis 2022 : un animateur Jeunesse a été recruté pour mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire, le projet politique jeunesse défini et pour constituer le nouveau Conseil des Jeunes. L'équipe municipale souhaite, par ce projet, favoriser l'engagement des jeunes, adapter son offre à leurs besoins et permettre à chaque jeune ou groupe de jeunes d'être acteurs de leurs projets ou activités. La municipalité continue régulièrement de proposer aux jeunes des sorties et loisirs sur les temps de vacances ainsi que le Pass Vac, dispositif d'activités à prix réduits, porté par le CDIJ. Dans le cadre du PEdL, la commission prévention jeunesse se réunit chaque trimestre pour permettre à chaque partenaire jeunesse du territoire d'échanger, de créer du lien et de mutualiser certaines actions.

A l'horizon 2026 et plus loin encore, notre politique enfance-jeunesse constitue pour l'équipe municipale en place un véritable enjeu de développement de notre territoire qui doit mettre le petit enfant, l'enfant et le jeune au cœur de nos préoccupations, de nos interrogations et de nos projets.





■ **Isabelle Baudet**
conseillère déléguée en
charge de la petite enfance

” Favoriser le bien-être de l’enfant et des parents

Depuis le début de son mandat, la municipalité de Lagord s’investit dans le domaine de la petite enfance en mettant en place une politique volontariste pour répondre aux besoins des Lagordais.



La nouvelle Maison d’Assistants Maternels (rue de l’Ebeaupin).



La crèche municipale peut accueillir aujourd’hui 42 enfants.

Afin de satisfaire la demande croissante des familles lagordaises pour un mode d’accueil collectif, la municipalité a mis en place plusieurs actions. Tout d’abord, elle a ouvert 10 places de crèche supplémentaires, portant ainsi l’offre à 42 places. Ensuite, la délégation a créé, au sein de la crèche, un Conseil de Parents, une instance consultative, d’échanges, de concertation et d’expression des familles. Ce Conseil des Parents a pour objectif de favoriser le bien-être de l’enfant et de répondre aux attentes des parents. Enfin, la composition de la commission qui attribue les places en crèche a été modifiée. Siègent désormais au sein de cette commission, en plus de la directrice et de deux élus, un représentant des parents et un membre de la commission d’éthique. Ces deux dernières initiatives s’inscrivent dans la démarche de démocratie participative de la ville de Lagord et du PEDL (Projet Éducatif De La Ville) et permettent de renforcer la participation des familles dans les prises de décisions comme de mieux prendre en compte les aspects liés à l’accueil des jeunes enfants.

■ PERSPECTIVES

Au-delà des actions déjà mises en place, la municipalité reste consciente de l’importance de maintenir l’équilibre entre l’offre et la demande. En

effet, la demande en matière d’accueil de jeunes enfants reste forte sur la commune et sur les villes situées aux alentours. Nous continuerons donc à observer cette situation pour adapter l’offre aux besoins. Elle souhaite entamer une réflexion et proposer un programme sur notre politique petite enfance sur le territoire, et ce avec l’aide du RPE*, itinérant sur les trois communes de Lagord, L’Houmeau, Nieul, et du LAEP**. Dans le cadre de ce programme, la municipalité veillera tout particulièrement à la promotion du métier d’assistant maternel. Ces professionnels de la petite enfance sont des acteurs clés de l’accueil des jeunes enfants, leur rôle étant essentiel. La municipalité entend donc promouvoir ce métier en perte de vitesse et favoriser sa reconnaissance au sein de la communauté. Aussi, nous nous réjouissons de l’ouverture récente d’une Maison d’assistants maternels sur notre territoire.

* Le relais petite enfance (Rpe) est un lieu d’accueil des parents en recherche d’un mode de garde. C’est un lieu d’information, de rencontres, d’animations, de professionnalisation au service des assistants maternels. Le relais situé à Lagord est un service proposé également aux communes voisines de L’Houmeau et de Nieul-sur-Mer.

** Le lieu d’accueil enfant-parent (Laep), baptisé à Lagord «laep’tite pause», est un espace de rencontres et d’échanges où les enfants de moins de 6 ans et leurs parents ou un adulte référent peuvent partager un temps de jeux. C’est aussi un lieu de partage avec d’autres adultes et d’autres enfants en présence d’accueillants professionnels de la petite enfance.





” Poursuivre nos efforts pour améliorer le confort des élèves

Marqué par plusieurs évènements majeurs durant cette première moitié de mandat, le groupe scolaire du Treuil des Filles va évoluer sensiblement pour répondre à l'accroissement et au rajeunissement de la population lagordaise.

La pandémie due à la covid 19 a fortement mobilisé les équipes de la mairie, mais aussi les enseignants et les associations afin d'assurer la continuité des services et de l'enseignement. Ainsi, considérant la nécessité d'assurer l'accueil des enfants sur le temps scolaire sans présence possible de leur professeur compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous avons mis en place une organisation intitulée 2S2C (Sports, Santé, Civisme, Culture). Dans le cadre de celle-ci, nous avons pu proposer des activités sportives, artistiques, culturelles et civiques aux élèves qui ne pouvaient pas être accueillis en classe sur la totalité du temps scolaire.

Une autre préoccupation importante a porté sur le devenir de nos écoles. En effet, fruit de l'attractivité de notre commune et de l'offre croissante de logements sur son territoire, l'augmentation de la population lagordaise va perdurer ces prochaines années, se traduisant notamment par une progression importante des effectifs d'élèves à l'école maternelle comme élémentaire. Cette évolution significative du nombre d'habitants induira de fait une extension du groupe scolaire du Treuil des Filles à court et à moyen terme.

■ **CONCERTATION POUR L'EXTENSION DE L'ÉCOLE**

Nous avons donc dû procéder à une étude sociétale et démographique avec l'aide d'un cabinet de consultants spécialisés dans les évolutions ayant trait à la démographie. A l'horizon 2030, cette étude révèle que les effectifs varieraient entre 235 et 265 élèves pour les plus jeunes, et entre 430 et 460 pour leurs aînés. Munis de ces données, la municipalité et plusieurs acteurs locaux dans le domaine de l'éducation, dont les représentants des parents d'élèves, se sont concertés pour aider à définir le projet d'agrandissement du groupe scolaire lagordais, comprenant notamment la construction d'une nouvelle école maternelle sur le site du Puy Mou (cf Billet d'actualité n° 87 /



■ **Gérard Bacles**
conseiller délégué en charge
des affaires scolaires



L'école maternelle va être reconstruite.



L'école élémentaire va s'agrandir.

lagord.fr, rubrique cadre de vie / travaux en cours / Extension de l'école).

Durant cette première moitié du mandat, nous avons également œuvré au sein des différentes commissions concernant les écoles, notamment celle ayant trait à la restauration. Nous avons contribué à l'amélioration de la qualité des repas tout en cherchant à diminuer le gaspillage. Concernant le confort des nos élèves, nous avons prolongé nos efforts, notamment dans le domaine de la qualité de l'air intérieur. Enfin, nous avons participé à l'élaboration d'un dossier « *notre école, faisons-la ensemble* ». Inspiré par le ministère de l'Education Nationale et élaboré avec la directrice de l'école élémentaire, des parents d'élèves et des élus, il vise à améliorer la réussite des élèves, leur bien-être mais aussi à réduire les inégalités. La candidature de l'école élémentaire du Treuil des Filles a obtenu le prix académique de l'innovation.



” Le développement du commerce de proximité reste une préoccupation majeure



■ **André Turcot**
troisième adjoint en charge des finances, de la commande publique et des zones commerciales Fief Rose, Greffières, Atlantech

Lagord est souvent perçue comme une commune à vocation résidentielle et la croissance de sa population, avec de nouveaux logements, illustre son attractivité. Mais l'économie s'y décline aussi sous les composantes commerciales, industrielles, voire technologiques avec la présence de plus de 200 entreprises.

Le parc Atlantech est une vitrine emblématique de l'activité économique lagordaise, avec notamment sa démarche bas carbone, portée par la CdA mais aussi par notre commune. Au-delà de l'espace de formation avec le CFA et ses 2000 apprentis, de l'école d'ingénieurs CESI regroupant près de 300 étudiants, et de la recherche avec le Lab'intech, il a vocation dans sa partie sud à accueillir des entreprises innovantes et génératrices d'emplois. Nous nous y employons activement aux côtés du service économique de la CdA.

Au Nord, la zone des Greffières accueille de l'activité artisanale et de services. Le club d'entreprises Nord La Rochelle y est particulièrement présent, organisant régulièrement des rencontres auxquelles notre municipalité participe.

Dotée d'une grande surface et de deux galeries commerciales, la zone du Fief Rose constitue un autre grand secteur d'activités de Lagord. La question de son accès depuis la rocade reste posée, la commune et la CdA travaillant à un nouveau partenariat financier pour la réalisation d'un échangeur qui pourrait alléger considérablement le trafic sur le rond-point du 8 mai 1945 et permettre de desservir la zone commerciale du Fief Rose sans devoir passer par Lagord.

■ NOUVEAUX COMMERCES, NOUVEAUX HABITANTS

La préservation, voire le développement du commerce de proximité, reste une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Les aménagements apportés sur l'espace des Oiseaux de Mer ont conforté les établissements présents. Le marché du vendredi contribue également à son animation commerciale. Il apparaît maintenant possible de permettre l'implantation de nouveaux commerces sur la partie Est de Lagord, compte tenu des 450 logements en cours de livraison et des attentes des habitants du Lignon. Ces installations se feront au gré de la volonté de porteurs de projets.

Si le soutien à l'activité économique sous forme d'aides aux entreprises n'est pas de sa compétence mais de celle de la CdA, la Ville peut être, aux côtés des organismes consulaires ou des clubs d'entreprises, un relais d'information sur les dispositifs de soutien existants, notamment en période difficile. La crise de la covid a justifié cette démarche, période au cours de laquelle la municipalité a renoncé à la perception de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.



Aménagement du territoire



” Renforcer l’attractivité de notre commune



■ **Xavier Bech**
cinquième adjoint en charge de l’urbanisme, de l’aménagement de l’espace et des droits des sols

En engageant une véritable réflexion d’ensemble pour avoir une vision globale sur notre commune, la municipalité entend donner ou redonner une véritable identité à Lagord.

En 2021, nous avons réalisé, avec une implication et une participation fortes des habitants et des acteurs locaux, un véritable état des lieux de notre commune en termes de vitalité, d’attractivité, de fréquentation des lieux de vie. Ainsi, nous avons pu établir un diagnostic approfondi et mettre en lumière les forces, les atouts, les opportunités mais aussi les faiblesses de notre commune face aux enjeux démographiques, écologiques, environnementaux, sociaux et économiques de demain. Aussi, même s’il sera nécessaire de renforcer les liens entre les différents quartiers et pôles qui constituent notre commune, le premier constat s’avère sans appel : il fait bon vivre à Lagord.

A suivre, l’objectif principal consiste à définir un projet de territoire stratégique ambitieux, fixant les grandes orientations de développement et d’aménagement de notre ville pour les prochaines années. Agir, à terme, sur tous les éléments, sur



toutes les composantes de notre commune : tel est notre volonté pour un vivre mieux ou un mieux vivre à Lagord, aujourd’hui et surtout demain.

■ PRÉSERVER L’IDENTITÉ DE LAGORD

D’ici 1 ou 2 ans, ce sont d’abord près de 450 nouveaux logements qui verront le jour sur la commune. La plupart d’entre eux, issus de différents programmes immobiliers, seront réalisés selon une qualité des environnements intérieurs, dans un respect de construction écoresponsable et une volonté de sobriété énergétique, notamment sur le site d’Atlantech. Par ailleurs, les valeurs immobilières constatées ces dernières années ayant éloigné un bon nombre d’actifs et de jeunes ménages, nous avons souhaité, à travers le programme local de l’habitat de la CDA de La Rochelle, fixer une part significative de logements abordables dans ces différents projets.

Demain et afin que Lagord puisse garder son identité, notre objectif sera donc d’agir sur tous les champs et secteurs possibles comme l’accueil des nouvelles populations et de nouveaux habitants, le développement des commerces de proximité, des services publics ou privés, la promotion des alternatives à la voiture notamment avec le développement des pistes cyclables, la valorisation des espaces publics et naturels afin, notamment, de favoriser et de renforcer les liens et le vivre bien à Lagord.



Budget participatif



” Plusieurs projets participatifs déjà réalisés



■ **Katherine Chipoff**
conseillère municipale /
conseillère communautaire
à la CdA

Permettant à tous les Lagordais de proposer des projets destinés à aménager le cadre de vie de la ville, le budget participatif s'est déjà concrétisé cette année d'une place conviviale, d'un boulodrome et d'une mini-forêt.

Conformément à son programme de campagne, le conseil municipal a mis en œuvre depuis deux ans un budget participatif. Ainsi, chaque année, la commune réserve une partie de son budget d'investissement pour réaliser les projets portés par ses habitants. Ayant le mérite d'être pensés par et pour les citoyens, ces projets sont d'abord analysés par les services techniques de la municipalité pour en vérifier la faisabilité et la pertinence, la correspondance avec le règlement intérieur et le niveau de dépenses à engager par la mairie.

Ainsi, chaque habitant, seul ou en groupe, avec ou sans son comité de quartier, peut déposer un dossier. Toutes les demandes sont examinées, plusieurs seront réalisées, qui permettront d'enrichir nos quartiers, de travailler sur le cadre de vie de la commune, de promouvoir une vision construite ensemble et partagée par tous de notre ville. Ils sont ensuite proposés au vote de la totalité des habitants de la commune.



■ PLANTATION PARTICIPATIVE D'UNE MINI-FORÊT

Depuis deux ans, de nombreux projets nous ont été soumis, dont certains n'ont pu être pris en compte pour diverses raisons : plusieurs n'entraient pas dans les compétences communales, d'autres étaient positionnés sur des espaces privés, certains enfin dépassaient largement le budget alloué à la démarche. Répondant à tous les critères d'éligibilité, trois projets ont été finalisés sur le budget 2022, à savoir

une place conviviale, un boulodrome réhabilité et une mini-forêt. Située rue de L'Ebeaupin, celle-ci a également généré une mobilisation du quartier autour de la plantation de 300 arbres, mis en terre par les habitants eux-mêmes.

Pour que chaque dossier retenu par le vote des habitants soit en totale adéquation avec le projet déposé, plusieurs réunions ont lieu entre les élus, les agents de la collectivité et les porteurs de projets. Les projets 2023 ont été proposés au vote. Nous ne doutons pas que de nombreux autres nous parviendront dans les années à venir, témoins de la volonté commune de faire évoluer Lagord.



La mini-forêt rue de l'Ebeaupin.



La placette des Sorbiers.



Le boulodrome derrière la rue des Chaumes.

Animation



” Lagord, j’adore !

Avec Lagord en Fête comme belle vitrine de l’animation lagordaise et un mouvement associatif porté aussi par les habitants, la municipalité participe à renforcer l’identification de notre commune.



Poursuivre l’installation de la Fête de Lagord (devenue Lagord en fête), s’interroger sur les animations antérieures (Fête de Noël, Forum des associations,...), engager la création d’un Comité des Fêtes : tels étaient les objectifs principaux de ce début de mandat pour animer encore davantage notre territoire.

Malgré un contexte difficile dû à la crise sanitaire, la présence de bénévoles motivés et la disponibilité des agents municipaux ont permis de générer cette dynamique nécessaire à toutes nos actions, que ce soit pour célébrer Noël, le 14 Juillet, la période du Carnaval, Halloween...



■ **Josiane Bicard**
sixième adjointe en charge des animations communales, de la vie associative et de la vie des quartiers

Depuis deux ans, Lagord se met également en Fête par des spectacles en lien avec le CNAREP (Centre National des Arts de la rue en Poitou-Charentes), donnant une autre dimension à notre commune dont le tissu associatif, les comités de quartiers et tous les bénévoles s’impliquent fortement pour que cet événement soit une fête pour tous.

■ UNE VIE ASSOCIATIVE ANIMÉE

Point de rendez-vous majeur des associations et de la vie sociale lagordaise en général, le Parc Charrier continue à offrir son cadre bucolique au Forum des associations, une manifestation au carrefour de l’animation municipale et du mouvement associatif local témoignant d’une volonté collective de mettre en valeur la richesse des activités sportives, culturelles, humanitaires, de loisirs et d’entraides regroupées au sein d’une soixantaine d’associations. Preuve supplémentaire de la vitalité du monde associatif local, de nouvelles associations comme l’ACPA 17 (pour lutter contre les pollutions aériennes) et Lagord d’hier à aujourd’hui, ont vu le jour dernièrement.

En continuant de soutenir ce véritable village associatif en maintenant le même niveau de subventions et en allant à la rencontre des habitants via des réunions publiques, des rencontres, ou encore en les impliquant par des projets naissants comme la création d’un comité des fêtes, nous souhaitons prolonger cet élan porteur et partager avec vous la même devise : Lagord, j’adore !

Quartiers



” Nous restons à l’écoute des habitants

« Pleinement entrée dans mon rôle de conseillère déléguée, en charge des quartiers les plus éloignés du centre-ville de notre commune, je suis et reste à l’écoute de leurs habitants. Je m’applique entre autres à appuyer leurs demandes auprès de notre municipalité pour apporter le plus

de réponses possibles et ainsi démontrer qu’ils ne sont pas des laissés pour compte. Inciter celles et ceux domiciliés dans ces secteurs limitrophes à s’investir dans la vie lagordaise sera au cœur de mes actions durant les prochaines années. »



■ **Cécile Hervouet**
conseillère déléguée en charge de la vie des quartiers Vendôme / La Vallée, Le Lignon / La Descenderie

” La culture pour tous et sous toutes ses formes



■ **Jean-Christophe Moreau**
conseiller délégué en charge de la culture, de la médiathèque et des affaires culturelles

De la vitalité de la médiathèque à l'envolée des CréActives en passant par d'autres rendez-vous artistiques, l'activité culturelle de notre commune se veut polymorphe et à destination de tous.

Que ce soient pour les Bébélomanes, les Bouquineurs, les ateliers Dada, les Bébés lecteurs ou encore les expositions pédagogiques, les animations culturelles régulières proposées par la médiathèque municipale bénéficient d'une fréquentation assidue et en augmentation. Pour cette structure qui se prépare à célébrer ses vingt années d'existence, l'activité s'avère en constante progression et souhaite se tourner davantage vers le jeune public pour renforcer son attractivité. Avec la participation d'habitants volontaires, c'est aussi un renouveau de son projet que vise la municipalité. A venir également, la mise en œuvre d'un portage de documents permettra aux personnes éloignées de la lecture de s'en rapprocher. Des informations, parmi tant d'autres, qui ont été transmises directement aux adhérents de la médiathèque via une Infolettre périodique qui a vu le jour voilà plus de deux ans.

■ NOURRIR NOTRE IDENTITÉ CULTURELLE

Créées en 2021, les CréActives permettent, le temps d'un week-end riche en animations culturelles, un accès à tous les arts. Autour d'un salon faisant la part belle aux artistes lagordais, l'expression artistique prend ainsi toutes les formes (danses, musiques, arts plastiques et graphiques, écritures, arts culinaires, arts numériques, photographie, vidéos...). Depuis l'année dernière, cet événement est associé à la création d'une œuvre originale dans le cadre d'Arts en Square, une expérience permettant aux habitants d'être davantage sensibilisés à leur environnement via des expériences participatives dans des lieux publics remarquables. Autre moment de rencontre entre la population lagordaise et la culture, Classique au Parc va continuer à proposer un concert de haute

volée chaque été dans un cadre de verdure enchanteur. Aussi, en poursuivant également l'accueil d'artistes, nous souhaitons participer activement à la construction d'une image créative de notre commune au sein de la CdA.



Aide sociale



” Faciliter l'autonomie et créer du lien social



■ **Brigitte Lacarrière**
quatrième adjointe en
charge de l'action sociale
et de la solidarité

En poursuivant le triple objectif d'être un bouclier social au bénéfice de tous les Lagordais, d'être un acteur de la solidarité efficace et de faire preuve d'innovation dans les réponses apportées, le Centre Communal d'Action Sociale de Lagord exprime son engagement solidaire en faveur de la population locale.

Ces dernières années ayant mises en lumière les personnes isolées et les plus précaires (alimentaire, énergétique...) comme celles à la recherche d'un logement sur notre territoire, l'équipe du CCAS de Lagord a su s'adapter pour aider celles-ci. Ainsi, en réactualisant le guide des Aides Facultatives, en mettant à disposition un transport pour le club des personnes âgées ou bien encore en développant des actions intergénérationnelles de sensibilisation, notamment lors de la Semaine Bleue, d'Octobre Rose et d'ateliers, notre structure fait bénéficier à tous de ses actions.



Repas des aînés.

■ INITIATIVES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Par ailleurs, en adhérant au groupement de coopération sociale qui intervient sur les communes de la CDA, nous avons renforcé notre action en faveur de l'aide à domicile. La ville de Lagord a su également accueillir une famille ukrainienne depuis le début du conflit.



Semaine Bleue.

Les rendez-vous ciné « *Sacrées bobines* » organisés dans les différents quartiers, la Galette des Aînés, le programme Inter-Généreux avec des visites de courtoisie de jeunes en service civique, l'amorce du principe d'échanges de services entre habitants... : les actions pour faciliter l'autonomie et créer du lien social vont continuer à animer notre territoire.



Octobre Rose.

Numérique



” Le numérique en tout et partout



■ **Léo Poiroux**

conseiller délégué en charge
du développement numérique
au sein de la collectivité

Forte des actions numériques qui ont pu aboutir lors de cette première partie de la mandature actuelle, l'équipe municipale en place espère maintenant faire avancer d'autres projets, dont celui de l'agenda partagé avec la CDA.

Mieux qu'un long discours, dressons ici une sorte d'inventaire à la Prévert des actions numériques réalisées durant ce mi-mandat :

- Déploiement de la fibre sur 100 % de la commune dont un très gros investissement pour les quartiers autour de la zone des Oiseaux de Mer (plus de 260k€)
- Résolution de nombreux problèmes de raccordement fibre de particuliers sur la commune, en lien avec la CDA,
- Sécurisation de certaines armoires fibre sur la commune, en lien avec la CDA et les opérateurs,
- Mise en place des conseils municipaux « filmés » et diffusés en direct sur Youtube,
- Préparation d'un appel d'offre pour renouveler le prestataire qui accompagne la commune d'un point de vue informatique (logiciels, matériel, téléphonie...),
- Fourniture de tablettes aux élus pour dématérialiser tous les documents, et donc ne pas consommer de papier,
- Mise en place du compte Instagram de la Ville.

■ INTELLIGENCE ARTIFICIELLE...

A destination des geeks, voilà comment l'intelligence artificielle, en l'occurrence l'application chatGPT, reformule cette liste... : *Au cours de ce mi-mandat, la commune a réalisé plusieurs actions*

numériques importantes. Tout d'abord, le déploiement de la fibre optique a été achevé à 100 % sur l'ensemble du territoire, avec un investissement significatif pour les quartiers situés autour des oiseaux de mer, pour un montant dépassant les 260 000 €. De nombreux problèmes de raccordement à la fibre optique pour les particuliers ont également été résolus en collaboration avec la CDA. En outre, certaines armoires de fibre optique sur la commune ont été sécurisées grâce à une coopération avec la CDA et les opérateurs. La mise en place des conseils municipaux « filmés » et diffusés en direct sur Youtube a également été réalisée. Par ailleurs, un appel d'offres a été préparé pour renouveler le prestataire chargé d'accompagner la commune en matière informatique (logiciels, matériel, téléphonie, etc.). Dans le cadre de ces actions, des tablettes ont été fournies aux élus pour faciliter leurs tâches, même si le travail réalisé sur ce dossier a été limité à la configuration de leur matériel. Enfin, un compte Instagram a été créé pour renforcer la communication numérique de la commune. Pour la suite du mandat, l'objectif est de poursuivre les avancées numériques, en particulier en travaillant avec la CDA sur l'agenda partagé. Le numérique étant au cœur de toutes les délégations, j'espère être sollicité par mes confrères pour continuer à mener à bien ces projets.



Des conseils municipaux filmés et diffusés en direct sur la chaîne Youtube de la mairie.

Lagord et la CDA



La Communauté d'Agglomération constitue un acteur majeur de la vie de nos communes via ses nombreuses missions de service public : aménagement de l'espace, développement de l'économie et de l'emploi, enseignement supérieur, mobilité et transport, habitat, eau et assainissement, déchets, environnement et cadre de vie, équipements sportifs et culturels, voirie, solidarité et cohésion sociale et aménagement numérique.



Moulin Benoist, futur site de la piscine communautaire.



Au cours des trois premières années de son mandat, l'Assemblée Communautaire a multiplié les actions dans ses différents domaines de compétences. En voici quelques exemples :

- Une politique active de soutien aux entreprises au cours de l'épidémie de la Covid19, qui a permis de préserver de nombreux emplois,
- La reprise de la distribution de l'Eau potable (autrefois déléguée à Eau17), soit une nouvelle gestion en régie qui est un moyen de maîtriser le cycle de l'eau (captage-assainissement-distribution) mais aussi de proposer une tarification plus équitable en même temps qu'une qualité supérieure,
- L'élaboration du Plan Climat Air Energie du territoire (stratégie nationale qui vise à la neutralité carbone à l'horizon 2050). Après la phase de consultation publique (2 mai-30 juin), le projet de texte sera soumis au vote de l'Assemblée Communautaire à la fin de cette année,
- Les mobilités douces favorisées : développement de liaisons cyclables structurantes, électrification du réseau des bus, tarif abonnement RTCR avantageux pour



■ **Patrick Giat**
conseiller municipal /
conseiller communautaire
à la Cda

les moins de 25 ans, encouragement au co-voiturage...

Certains des projets en cours de réalisation concernent plus particulièrement la commune de Lagord :

- Création de 2 pistes cyclables structurantes pour sécuriser la circulation des vélos (Nieul-Lagord-La Rochelle et L'Houmeau-Lagord-La Rochelle) (2023-2024),
 - La passerelle Atlantech pour permettre aux vélos et aux piétons de franchir, sans danger, la rocade,
 - L'échangeur du Fief Rose pour apaiser la circulation avenue du Clavier et l'accès à La Rochelle (2025-2026),
 - La nouvelle caserne des pompiers (en remplacement de celle de Mireuil) qui s'installera au rond-point du 8 Mai 1945, le long de la rocade (2024-2026),
 - La quatrième piscine de l'agglomération qui sera située au Moulin Benoist (2026).
- Trois élus lagordais siègent au Conseil Communautaire : notre maire, Antoine Grau qui en est le Premier Vice-Président, Katherine Chipoff déléguée aux opérations d'aménagement sur le territoire de l'Agglomération et moi-même, Patrick Giat.

Cet été à Lagord

■ **Du samedi 1^{er} juillet au mercredi 20 septembre**

Concours de pétanque organisés par le Pétanque Club de Lagord sur le boulodrome face au Lagord Tennis Squash (1/7 : Grand Prix Doublette Seniors / Concours Doublette Féminin – 19/7 : Concours Triplette vétérans – 30/7 : Concours tête à tête / Concours Doublette Masculin / Concours Doublette Féminin – 6/9 : Concours Doublette vétérans – 20/9 : Concours Doublette vétérans).

■ **Samedi 1^{er} juillet**

Fête du port de pêche à Chef-de-Baie avec repas pour les adhérents du comité de quartier Vendôme-La Vallée.

Repas de quartier au square des Sarcelles du comité de quartier Autour de l'Ermitage.

■ **Jeudi 13 juillet (18h)**

Grand bal populaire et repas au parc Charrier, avec retraite aux flambeaux.

■ **Jeudi 27 juillet (18h)**

Classique au Parc, au Parc Charrier.

■ **Août-Septembre**

Association Angel Danse. Stage d'été enfants (à partir de 8 ans) et adultes, initiés ou avancés, du 23 au 26 août. Reprise des cours le 11 septembre (éveil dès 4 ans). Renseignements sur le site www.danseangeldanse.fr.

■ **Dimanche 3 septembre**

Vide-grenier organisé par le comité de quartier Vendôme-La Vallée sur le parking de l'Espace culturel Leclerc.

■ **Samedi 9 septembre (après-midi)**

Forum des associations au parc Charrier, avec des animations.

■ **Dimanche 17 septembre**

Brocante organisée par le club de Cap Aunis, à Moulin Benoist.



Mairie : 1, rue de la Métairie - 17140 LAGORD
Tél. 05 46 00 62 00 • mairie@lagord.fr • www.lagord.fr
Directeur de la publication : Antoine GRAU.
Rédaction : Yann VRIGNAUD / Mairie de Lagord.
Crédits photos : Mairie de Lagord - DR - Shutterstock - Olivier BLANCHET / Mairie de Lagord - Pexel.
Dépôt légal : juin 2023.



10-32-3010 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Maquette AGENCE-IROKWA.COM

Impression Ménard

IMPRIM'VERT®

www.lagord.fr



BAL POPULAIRE

JEUDI 13 JUILLET

lagord l'été

À PARTIR
DE 18 H
PARC
CHARIER

18 H 30
Apéritif
en musique
Animations

Buvette et restauration
sur place

*** LE REPAS EN MUSIQUE :**

Les guinguettes

« Wanted beer truck »

et « Aux 4 Vents »

Possibilité de commander :

« Chez Richet » 06 20 20 23 77

20 H 30
Repas* en
musique avec
le groupe Mezzo Musique
22H30
Retraite aux
flambeaux** avec
l'Harmonie Ste Cécile
BAL
- fin minuit -

** Les flambeaux sont offerts par la Mairie

Informations sur :
www.lagord.fr

 @mairielagord

lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

JEUDI

18H

27

JUILLET

LAGORD

PARC CHARIER

CONCERT
GRATUIT

LAGORD
CLASSIQUE
AU PARC



CRÉACTIVES
LA CRÉATION DANS VOS ESPACES

CAROLE
PETITDEMANGE

-VIOLON-

VICTOR
DEL VALLE

-PIANO-

F. POULENC SONATE

L. BEETHOVEN LE PRINTEMPS, 5^E SONATE

B. BARTOK DANSES ROUMAINES

© Juin 2023 - Service Communication Ville de Lagord - Photo: Pascal



En cas d'intempéries,
le concert aura lieu à la salle
polyvalente de Lagord.

Informations sur :
www.lagord.fr



@mairielagord

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES